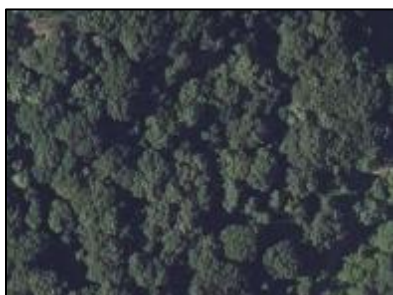


A TINTENNA
Société civile d'exploitation agricole
Société civile au capital de 38 000 euros
Siège social : LIEU DIT BARRACONE
20117 ECCICA SUARELLA
940 852 403

Projet de « Création » de Pré-bois par éclaircissement de zones arborées Ouverture de parcours



Pièces et Annexes au Cerfa N° 14734 * 04

- Adresses et coordonnées géographiques
- Plans de situation à différentes échelles
- Visualisation photographiques aériennes

◆ Porteur de projet

La Société Civile d'Exploitation Agricole « A TINTENNA » est une société familiale ayant pour objet principal l'élevage de bovins allaitants sur la commune d'ECCICA-SUARELLA (20117).

Elle est composée de deux associés, mère et fils :

- Madame Charlette SCAPULA, exploitante agricole et créatrice de la SCEA, qui a « transformé » son exploitation individuelle en forme sociétaire en 2025,
- Monsieur Stéphane SCAPULA, en parcours d'installation Jeune Agriculteur, récemment devenu gérant.

◆ Contexte communal

La commune d'Eccica-Suarella est soumise à une forte pression foncière et particulièrement sur la zone du projet. Pour ainsi dire, il est extrêmement compliqué pour un agriculteur de gagner de nouvelles surfaces par achat ou fermage. Les terres agricoles qui se libèrent graduellement ne sont plus confiées à des agriculteurs dans l'espoir des propriétaires de voir leurs parcelles devenir constructibles (ceci malgré l'établissement du Plan Local d'Urbanisme qui a confirmé des espaces agricoles et bon nombre d'Espaces Stratégiques Agricoles).

C'est ainsi que nous envisageons de gagner de la surface pastorale sur l'emprise de notre propre exploitation et notamment sur nos propriétés en ouvrant des parcours.

◆ Statuts administratifs et propriété des parcelles

Les parcelles sont la propriété indivise de :

- Madame Charlette SCAPULA née POLI propriétaire et usufruitière.
- Madame Valérie MISTRALI née SCAPULA, nue propriétaire.
- Monsieur Stéphane SCAPULA, nu propriétaire.

Un contrat de fermage a été signé entre les propriétaires indivis et la SCEA A TINTENNA. Ce contrat autorise la SCEA à procéder aux aménagements nécessaires ou utiles à l'activité agricole et effectuer les demandes d'autorisation auprès des services dédiés.

Au sens du Plan Local d'Urbanisme, l'ensemble de ces surfaces sont classées en A (agricole) et pour certaines zones en ESA (Espace stratégique Agricole). Il n'y a pas d'Espaces Boisés Classés sur l'exploitation.

◆ Echancier des travaux

Cette revalorisation de surfaces est envisagée sur les quatre prochaines années, en corrélation avec le parcours d'installation Jeune Agriculteur de Stéphane SCAPULA mené avec l'ODARC.

◆ Historique des parcelles ciblées

Il s'agit de terres pastorales qui ont été exploitées jusque dans les années 1950/1960 et qui se sont refermées graduellement.

Elles ont, par la suite, déjà fait l'objet de déboisement partiels par les propriétaires antérieurs. Elles bénéficient donc d'accès et anciennes pistes forestières.

Grace aux outils tels que « Remonter le Temps » d'IGN, il est possible de remonter jusqu'aux années 50 et constater la fermeture progressive des milieux au fil du temps. Des visualisations aériennes sont jointes en Annexe.

◆ Qualité actuelle et destination des parcelles visées par le projet

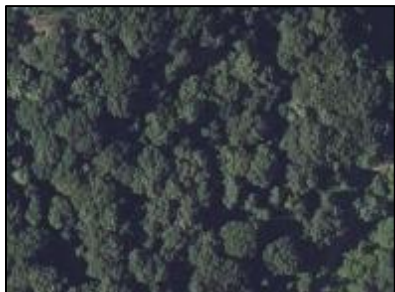
Ce sont des surfaces intégrées au différents ilots de l'exploitation et qui sont parcourues par nos bovins en surface pastorale ligneuse. Elles sont donc depuis longtemps incluses à nos déclarations de surfaces au sens de la PAC.

Les parcelles sont majoritairement sous couvert de chênes verts, d'oléastres et pour certaines zones de haut maquis et broussailles. Il y a un nombre important de tiges et d'arbre de faible diamètre du fait de la repousse naturelle et non gérée.

L'objectif est d'y ouvrir des parcours à meilleure valeur fourragère par la « création » de pré-bois.

Ainsi, il ne s'agit surtout pas de déboiser totalement ces zones, bien au contraire.

Notre projet vise à revaloriser ces espaces tout en préservant l'intérêt environnemental et la biodiversité, nous inscrivant dans une logique d'agro-sylvo-pastoralisme en cohérence avec nos méthodes d'exploitation et d'élevage.



Nous envisageons de conserver un minimum de 10% des arbres en sélectionnant précautionneusement les arbres d'avenir et d'habitat. Nous dessoucheons peu et uniquement lorsque cela sera nécessaire (souche sur piste ou accès), ceci afin de préserver les couches superficielles des sols. Pour ce faire, nous nous sommes d'ores et déjà rapprochés de l'ODARC, de la CRA et du CNPF afin d'envisager un accompagnement par des techniciens spécialisés.

Etat actuel des parcelles → (illustration)

Sous-bois fermé
Nombreux arbres « tige »
Peu de luminosité
Faible valeur pastorale



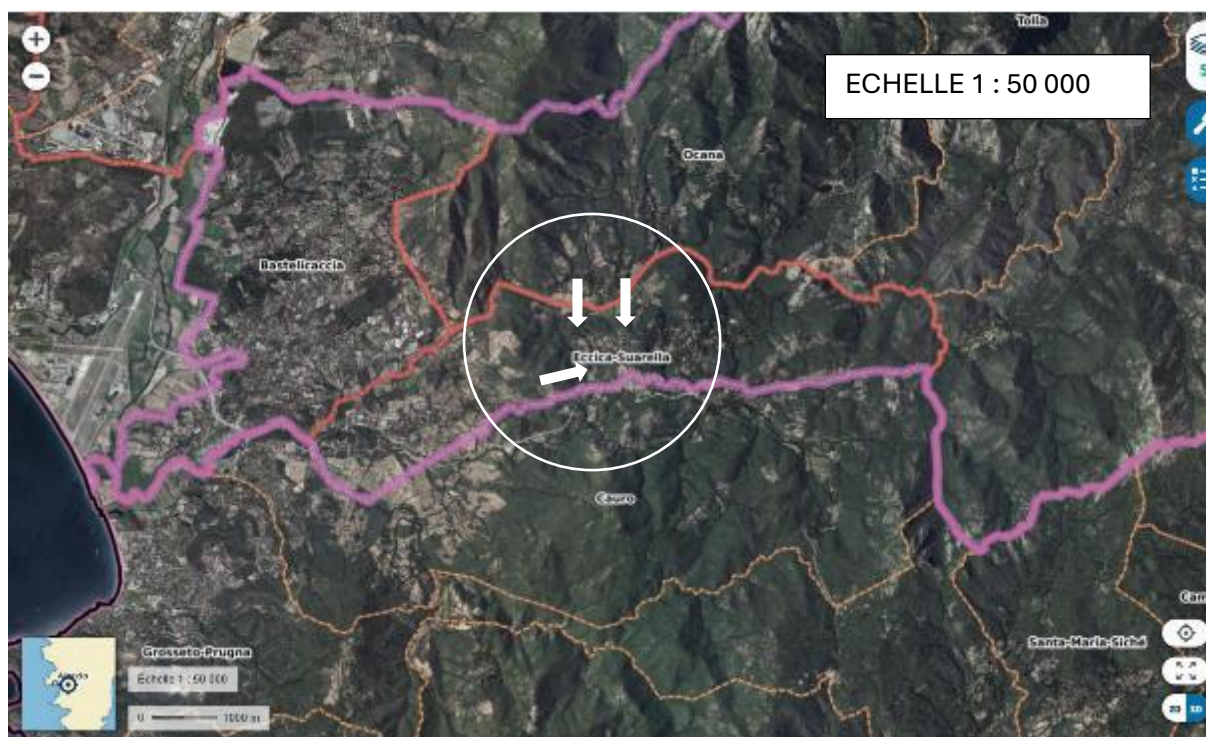
Notre objectif final → (simulation)

Espace ouvert
Arbres d'avenir sélectionnés
Retour à une valeur pastorale de qualité



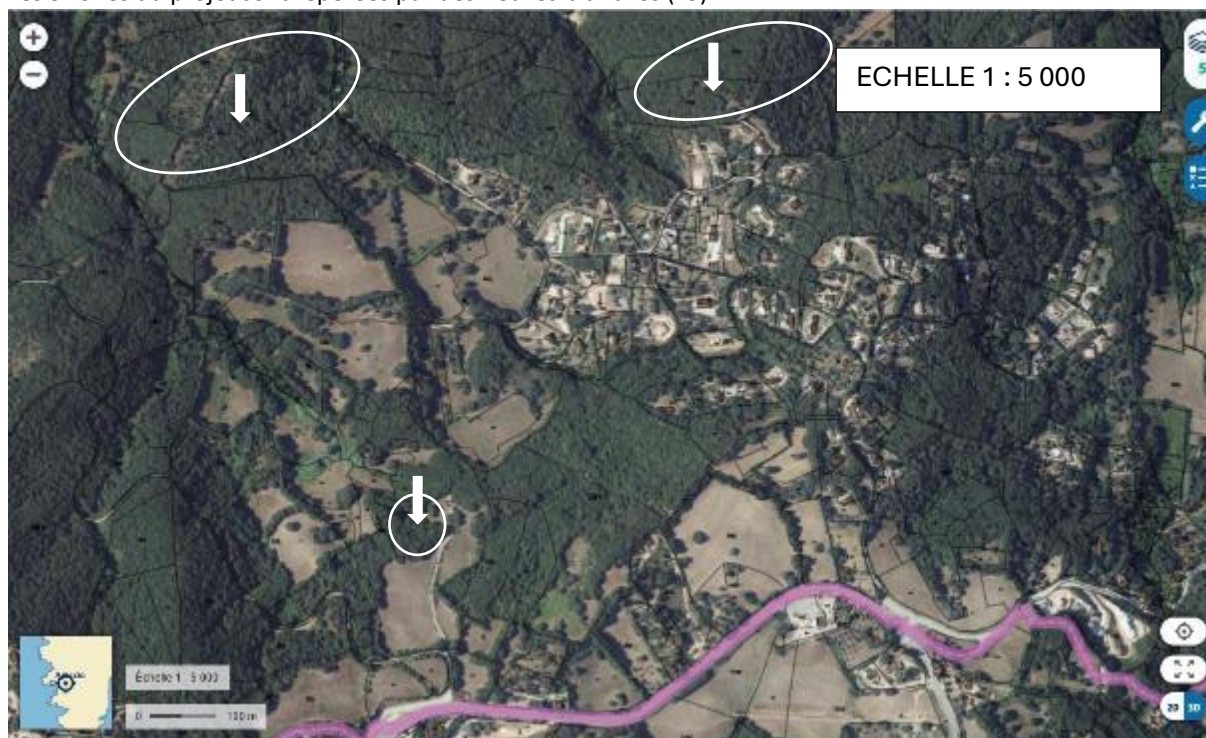
Plan de situation

Les 3 zones du projet sont repérées par des flèches blanches (x3)



Plan de situation (suite)

Les 3 zones du projet sont repérées par des flèches blanches (x3)



Emprise actuelle de l'exploitation agricole (détourage rouge) Zones Agricoles et ESA

Voirie publique d'accès (lignes blanches)

Parcelles concernées (surbrillance vert et point jaune)



Première unité – 4780m²

Le projet de création de pré-bois porte sur la totalité de la surface de ces parcelles soit 4780m².

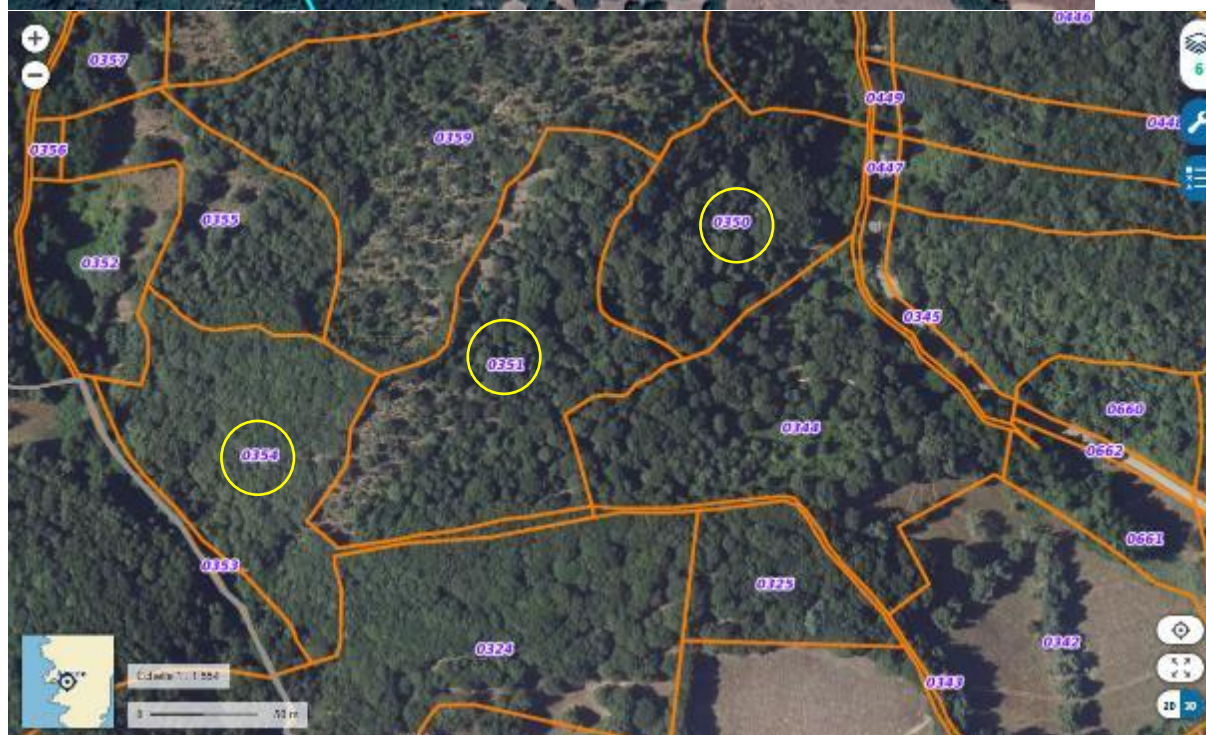
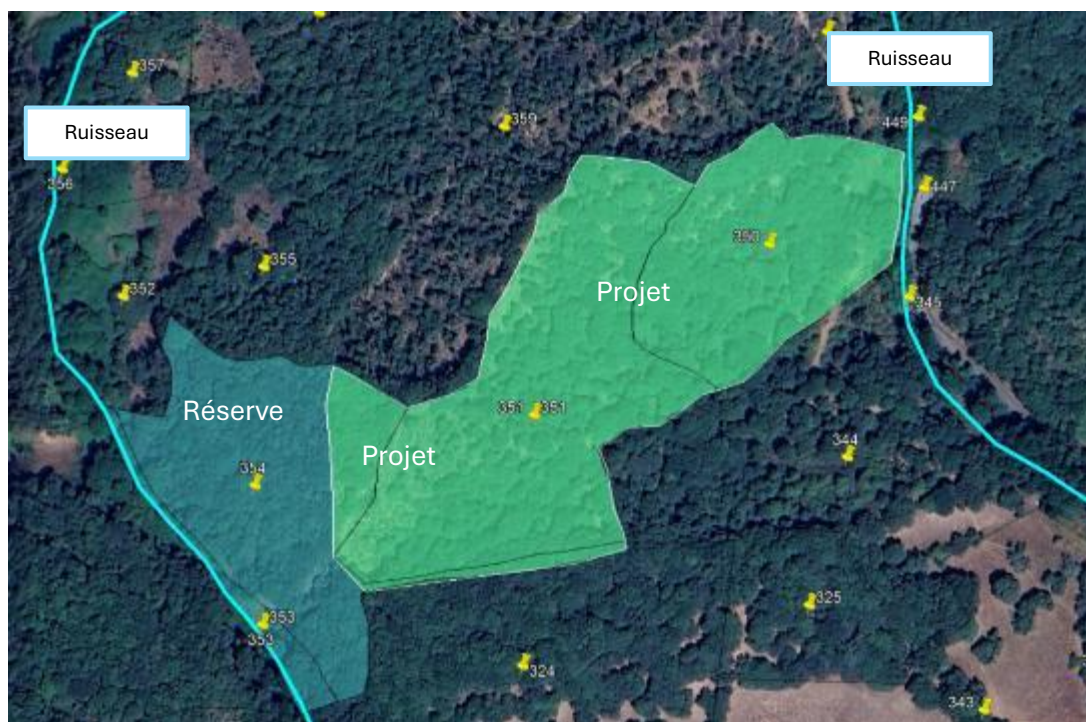
Section	N°	Contenance	Adresse	Lat	Long.
C	290	742m ²	Caprione 20117 ECCICA-SUARELLA	41°55'17.83"N	8°53'20.62"E
C	291	4038m ²	Caprione 20117 ECCICA-SUARELLA	41°55'16.58"N	8°53'19.99"E



Deuxième unité – 2,82 ha déboisés sur 3,9 ha

Le projet de création de pré-bois porte sur une partie de ces parcelles représentant **2,82 Ha** repérée en zone vert clair. La parcelle 353 ainsi qu'une grande partie de la parcelle 354 ne seront pas concernées.

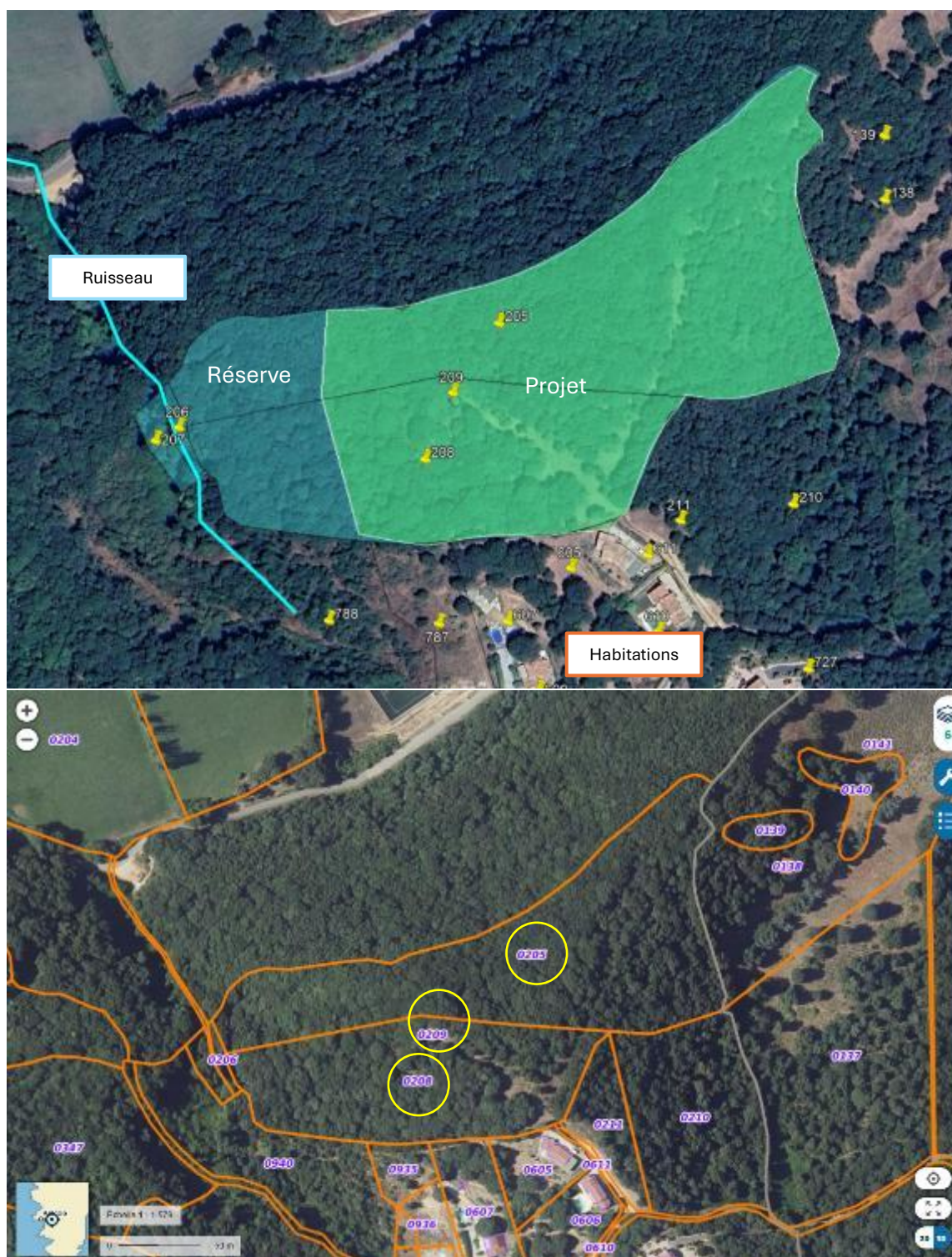
Section	N°	Contenance	Adresse	Lat	Long.
C	350	9790m ²	Granuccia 20117 Eccica-Suarella	41°55'38.18"N	8°53'12.57"E
C	351	16142m ²	Granuccia 20117 Eccica-Suarella	41°55'35.64"N	8°53'7.88"E
C	353	1443m ²	Castagna 20117 Eccica-Suarella	41°55'32.53"N	8°53'2.46"E
C	354	11422m ²	Castagna 20117 Eccica-Suarella	41°55'34.60"N	8°53'2.30"E



Troisième unité – 2,73 ha déboisés sur 3,5 ha

Le projet de création de pré-bois porte sur une partie de ces parcelles représentant **2,73 Ha** repérée en zone vert clair. Les parcelles 206 et 207 ne seront pas concernée, ainsi qu'une partie des 205 et 208.

Section	N°	Contenance	Adresse	Lat	Long.
C	205	20896m ²	Casabuona 20117 Eccica-Suarella	41°55'39.53"N	8°53'39.83"E
C	206	270m ²	Casabuona 20117 Eccica-Suarella	41°55'37.97"N	8°53'33.40"E
C	207	511m ²	Casabuona 20117 Eccica-Suarella	41°55'37.77"N	8°53'32.94"E
C	208	13361m ²	Casabuona 20117 Eccica-Suarella	41°55'37.49"N	8°53'38.35"E
C	209	20m ²	Casabuona 20117 Eccica-Suarella	41°55'38.49"N	8°53'38.91"E



Photographies et visualisation d'implantation

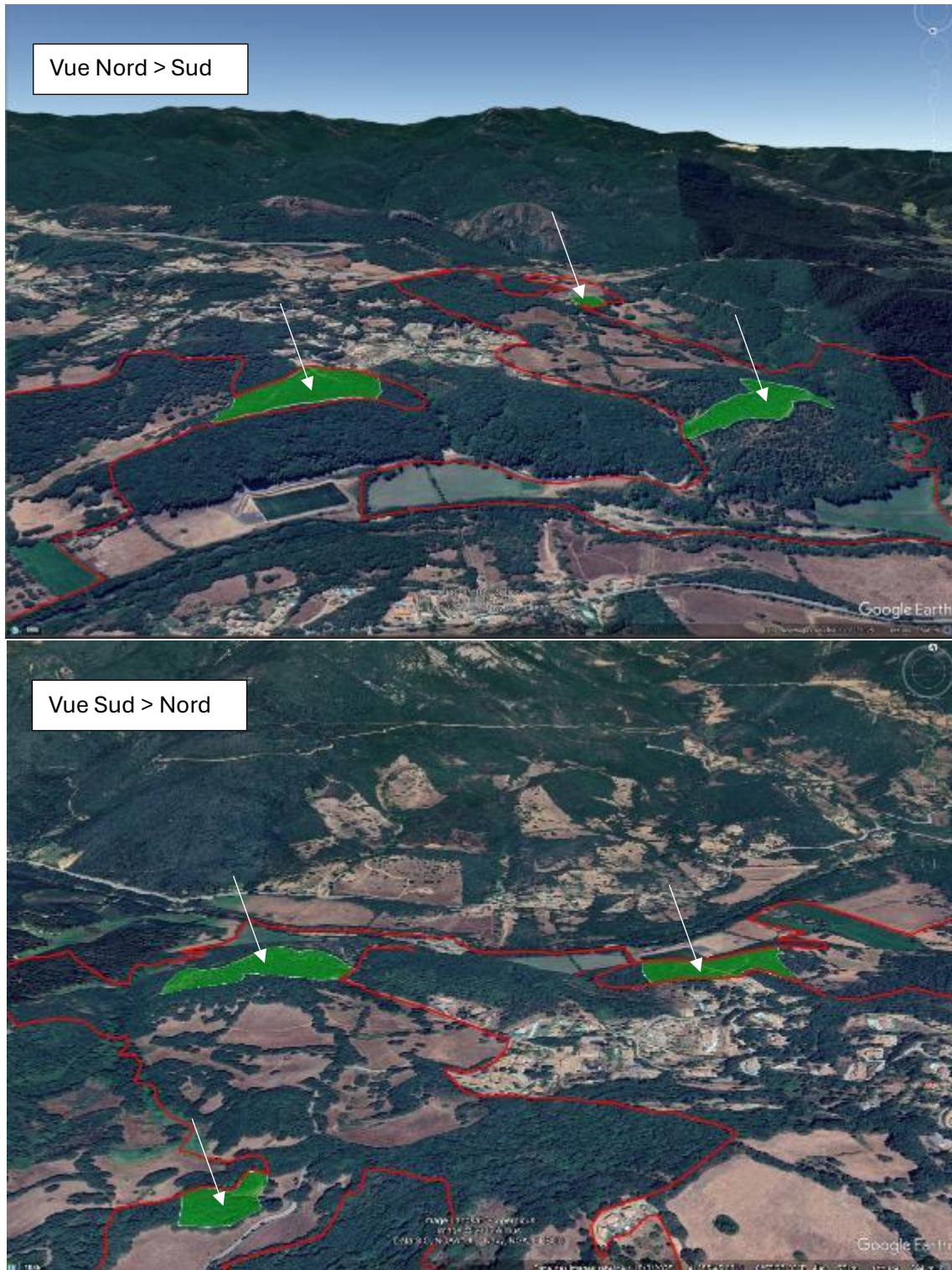
Le dossier de demande exige des photographies permettant de situer le projet dans l'environnement proche et lointain.

Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de fournir ce type de pièces du fait du relief de la zone.

Il nous est impossible de trouver un angle de photographie pertinent et représentatif, à moins d'utiliser des outils de vue aérienne.

Voici donc ci-dessous, une visualisation Google Earth 3D dont les prises de vue sont notifiées entre 2023 et 2025 par le logiciel :

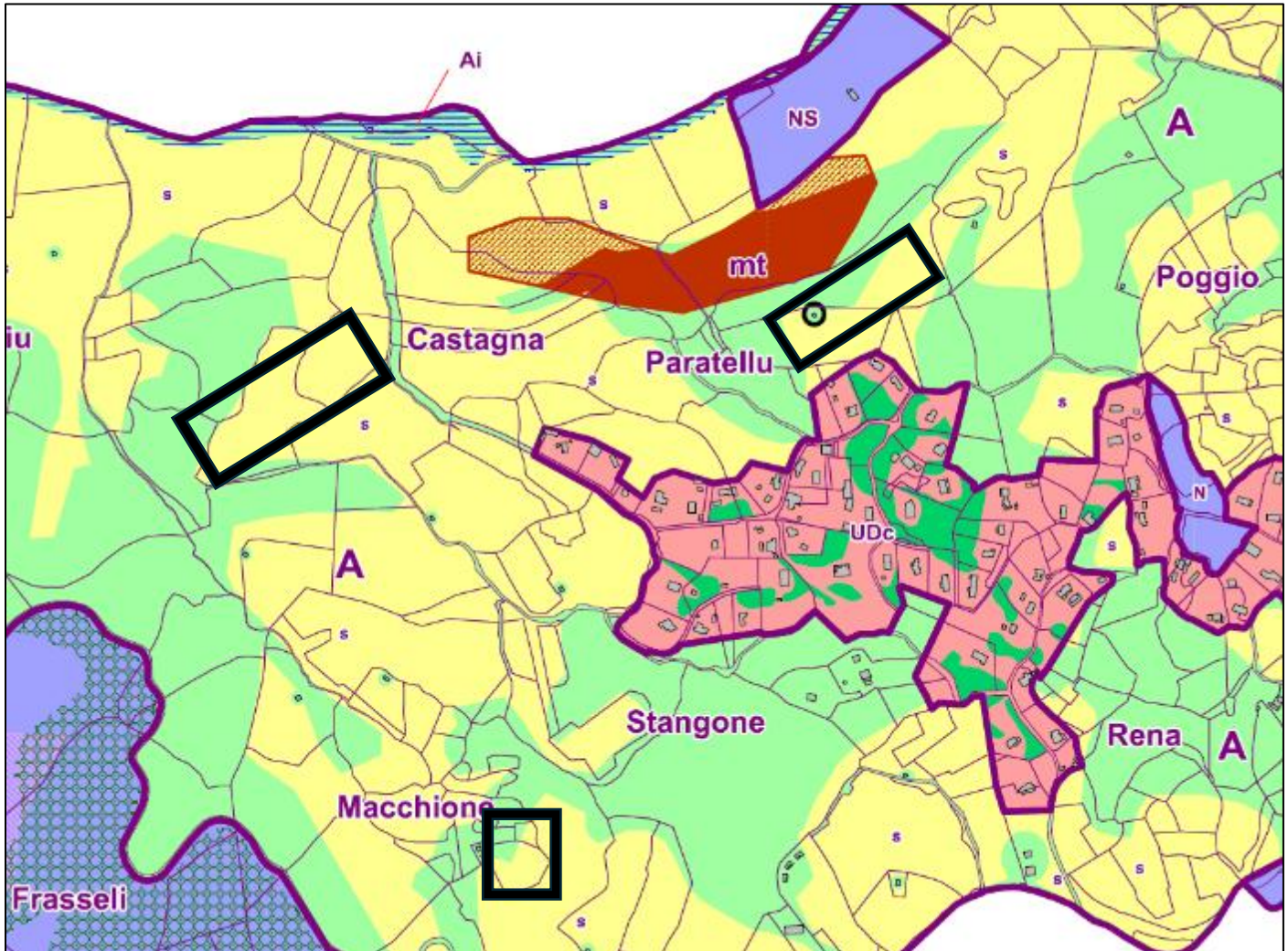
- L'emprise de notre exploitation agricole est repérée en lignes rouges.
- Les 3 zones du projet de création de pré-bois sont repérées en surlignage vert et flèches blanches.



Extrait du zonage du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Eccica-Suarella

Les 3 unités du projet sont sommairement repérées par des rectangles noirs.

Il s'agit de zone Agricoles (A) en vert clair et d'Espace Stratégiques Agricoles (s) en jaune pâle.



Annexe - Comparatif historique des 3 zones anciennement « ouvertes » - 2025/Année 50-60

Source IGN « remonter le temps »

